

Une avocate kurde pour la journée des femmes

Eren Keskin, féministe kurde et avocate au barreau d'Istanbul, donne une conférence, ce soir, sur le thème « Femmes et liberté de pensée en Turquie ».

Entretien

Pour quelle raison avez-vous été en prison en 1995 ?

J'avais été invitée à participer à un débat sur les droits de l'homme et la question kurde devant l'Assemblée nationale française. On ne m'a pas laissé le temps de rendre, alors j'ai rendu public le texte du discours que j'avais prévu de prononcer. Un journal l'a publié, et comme j'avais parlé de « Kurdistan » pour désigner la région séparatiste kurde de Turquie, sous le coup d'une loi antiterroriste, j'ai été condamnée à six mois de prison.

C'est votre emprisonnement qui vous a fait prendre conscience des agressions sexuelles commises par les policiers ?

Oui, plusieurs femmes m'ont dit qu'elles avaient été harcelées sexuellement, et certaines même violées, quand elles étaient en garde à vue. C'est une des conséquences de la guerre menée contre les Kurdes.

En quoi consiste l'aide que vous apportez à ces femmes ?



Eren Keskin, avocate au barreau d'Istanbul et fondatrice du bureau d'aide juridique contre les agressions sexuelles et viols en garde à vue.

Nous incitons les victimes à porter plainte, et nous fournissons une aide psychologique et juridique. En 10 ans, plus de 300 femmes ont fait appel à nous. 80 % d'entre elles sont d'origine kurde. Lorsque les plaintes n'aboutissent pas, nous saisissons la Cour Européenne des droits de l'Homme.

Vous avez aussi été jugée en 2006 pour avoir dévoilé ces chiffres lors d'une conférence à Cologne. Comment expliquez-vous ces condamnations à répétition ?

En ce moment, il y a plus de 21 procès contre moi. J'ai défendu le fondateur du parti indépendantiste kurde,

le PKK. J'ai aussi été l'avocate de Leyla Zana, qui a été emprisonnée 10 ans pour avoir parlé en kurde à l'Assemblée nationale kurde. Et puis, je mets directement en cause l'armée, je dis qu'elle représente un obstacle à la démocratie en Turquie, or l'armée y est intouchable.

La Journée internationale de la femme vous amène à Rennes. Quel message voulez-vous faire passer ?

Je veux inciter les femmes d'origine kurde à sortir de la maison, de cet encerclement créé par l'homme et à s'intégrer à la vie politique dans la ville, le pays dans lequel elles vivent. La solidarité internationale est importante aussi. Lors de ma conférence, j'informerai les Rennais sur tous les sujets tabous en Turquie : la question kurde, la laïcité, l'Arménie, Chypre, et l'atteinte aux droits des femmes.

Ce soir, à 20 h 30, à la maison des associations, 6, cours des Alliés, conférence « Femmes et liberté de pensée en Turquie », par Eren Keskin.